

Dans une note aux préfets du 18 mars 2021, Mme Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, demande avec le ministre de **l'Intérieur et la ministre du travail aux préfets de « renforcer le télétravail dans les services relevant du périmètre Administration Territoriale de l'Etat ATE ».**

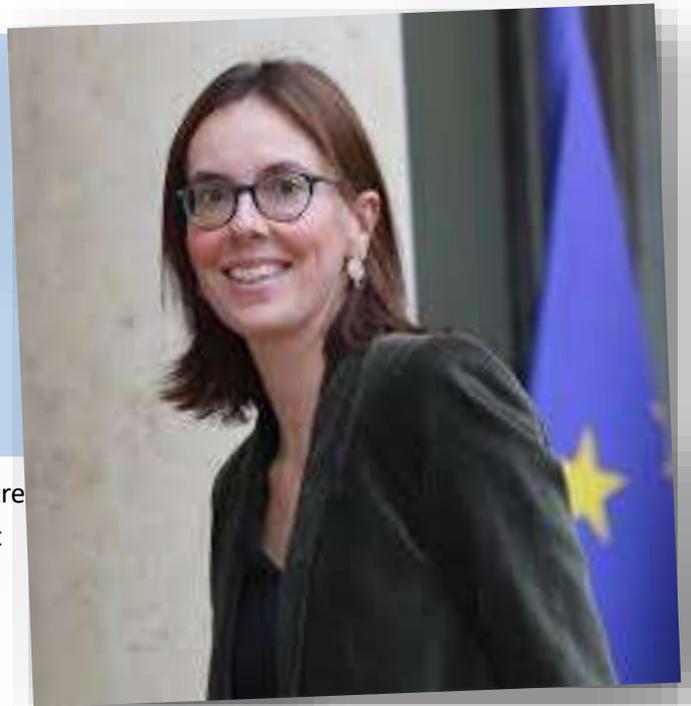
Afin de vérifier si ces consignes sont exécutées, Mme la Ministre sera présente ce mardi 23 mars de 13h à 15h dans le bâtiment Houdon de la préfecture des YVELINES 78.

**Mme la Ministre soyez rassurée, vous ne verrez aucun personnel ! Ils seront tous en télétravail !!**

**En effet, une consigne interne du 22 mars en provenance du SGC demande à la hiérarchie préfectorale de mettre un maximum d'agents en télétravail pendant cette visite officielle.**

Grâce à l'Administration, et a contrario des autres visites ministérielles, nos collègues n'auront pas à aller chez le coiffeur, ni à faire des frais vestimentaires pour faire bonne impression lors de cette visite officielle !!

Et en plus les chiffres du télétravail seront au beau fixe !! Si cela n'est pas formidable !!!



***C'est la deuxième fois que l'Administration applique cette méthode, la veille d'une visite ministérielle !***

*On se demande de qui se moque l'Administration locale en pratiquant de cette façon : de la Ministre ? ou des collègues à qui d'habitude on demande d'être en présentiel ???*

**NOTRE SYNDICAT CONTINUE DE REVENDIQUER  
QUE NOS COLLEGUES PUISSENT BENEFICIER DU TELETRAVAIL  
SUR LA BASE DU VOLONTARIAT !!**

**En préfectures, sous-préfectures, SGCD, juridictions administratives et SGAMI !!!**